

RECHERCHES EN ECONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES

SÉGRÉGATION SOCIALE ET PÉRIURBANISATION

La France compte 14 930 communes périurbaines qui couvrent le tiers du territoire, parmi lesquelles 90% sont des communes rurales. On associe souvent le mouvement de périurbanisation à la ségrégation sociale dans les villes. Nous en expliquons les raisons. Depuis deux décennies, le revenu moyen communal par foyer fiscal progresse dans les couronnes périurbaines proches des villes et il est en recul dans les villes-centres, montrant un enrichissement relatif de ces proches couronnes. Cependant, les cadres ont des localisations plus centrales que les ouvriers, ces derniers étant surreprésentés dans les communes périurbaines éloignées. De plus, on observe une intensification de la ségrégation au sein des pôles urbains.

Extension périurbaine des villes et inégalités sociales dans l'espace : éléments de synthèse

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la France urbaine et la France rurale s'opposaient. Les Trente glorieuses, à leur début, n'ont pas atténué ce contraste, l'exode rural réduisant la population des campagnes, attirée par les emplois industriels et tertiaires des villes où, pour résorber la crise du logement, s'édifièrent des banlieues drainant fils d'agriculteurs, immigrés (que faisait venir l'industrie fordiste), puis rapatriés d'Algérie. Les logements collectifs, dans des banlieues en forte croissance, étaient alors un symbole de modernité.

La fin des années 60 dans la région parisienne, puis les années 70 en Province, ont initié le développement résidentiel des couronnes périurbaines. De 1975 à 1990, les communes périurbaines ont ainsi accueilli près de deux millions de migrants, qui se distinguent des ménages restés en ville : "ils sont plus jeunes et vivent plus souvent en couple avec enfant ; parmi eux, les ouvriers qualifiés et les professions intermédiaires sont sur-représentés" (Schmitt et al., 1998). Le mouvement s'est poursuivi depuis : les communes périurbaines occupent, en 1999, 33% du territoire et comptent 12,3 millions d'habitants, contre 8,9 millions en 1990 dans le périmètre périurbain d'alors.

Les politiques du logement (accession à la propriété de maisons individuelles) et le "Tout Automobile" ont favorisé l'extension périurbaine des villes, mais les forces économiques ont été primordiales : la consommation de logement a augmenté avec le revenu et le coût d'usage des véhicules individuels a baissé, malgré les chocs pétroliers, permettant une progression du taux de motorisation, donc des localisations résidentielles émancipées des transports en commun.

Cependant, ces évolutions ont été socialement différenciées : beaucoup ne pouvaient acquérir une voiture, ni accéder à la propriété, qui sont donc restés comme figés sur

place. Pendant que "les ouvriers qualifiés et les professions intermédiaires", pour reprendre l'archétype de Schmitt et al., migraient vers les couronnes périurbaines, les plus pauvres au sein des classes laborieuses, ouvriers non qualifiés, immigrés, chômeurs, sont restés dans des quartiers urbains ou cités de banlieues. *Il semble donc probable que la périurbanisation, qui est un mouvement de tri social dans l'espace, ait contribué à la ségrégation urbaine.*

En France, cette ségrégation est sans doute ancienne et antérieure à la périurbanisation, mais ce n'est qu'à partir des années 80 qu'elle a donné lieu à un débat public et que les gouvernements ont pris conscience du "problème des banlieues" et de la "relégation" des populations défavorisées en périphérie des métropoles.

Si la ségrégation dans les "banlieues" est assez bien décrite (Tabard, 1993), ses causes sont moins analysées, l'idée la plus répandue étant qu'elle résulte des programmes sociaux de "grands ensembles", bâtis dans les années 60 et 70 et concentrés dans l'espace. Cette explication est fondée, mais occulte d'autres causes. Le simple fonctionnement concurrentiel du marché foncier aboutit à un "tri spatial" des groupes sociaux, en particulier selon le revenu. En effet, les riches choisissent spontanément des localisations voisines (soit centrales soit périphériques), en faisant tous, à peu de chose près, les mêmes arbitrages entre coût de transport et coût foncier. De leur côté, les pauvres font de même, s'assemblant ainsi eux aussi. Des valorisations différentes des aménités culturelles ou des espaces verts peuvent renforcer ces arbitrages différenciés. De plus, le découpage en communes peut accentuer la stratification spatiale lorsque les groupes sociaux se rassemblent selon leurs affinités pour un bien public financé localement (les communes avec des crèches sont plus attractives pour les ménages avec enfants que sans). Enfin, il peut y avoir des affinités ou répulsions entre groupes sociaux, de sorte que la sur-représentation de l'un d'eux (par exemple les étrangers) peut entraîner un phénomène cumulatif de fuite de certains autres. On perçoit ici la possibilité d'un effet "boule de neige" nourrissant des disparités spatiales.

Le revenu moyen des communes

Le revenu net imposable moyen d'une commune est connu à partir des déclarations fiscales, source précieuse même si elle ne correspond pas aux définitions démographiques (un foyer fiscal n'est pas un ménage) et si elle peut être entachée de dissimulations. Le tableau 1 montre que l'aire urbaine de Paris se distingue par la sur-représentation des ménages aisés de Paris intra-muros, où le revenu net imposable par foyer fiscal est, en 1999, de 21% supérieur la moyenne de l'aire urbaine. Il s'est accru de 20% (en euros constants) entre 1984 et 1999 (+ 6,2% pour la moyenne de l'aire urbaine). Un autre fait marquant est la décroissance du revenu avec l'éloignement du centre de Paris, la localisation très centrale des ménages aisés s'expliquant par la présence d'aménités urbaines historiques et modernes (vie culturelle, etc.). Qui plus est, en tenant compte de la taille des ménages, l'inégalité entre centre et périphérie devient plus forte, et ce malgré l'hétérogénéité des arrondissements de Paris.

La situation en Province est différente. En 1999, les couronnes périurbaines proches semblent être dans une position favorable mais, en tenant compte de la taille des ménages, le revenu par personne est voisin de celui des banlieues et il est légèrement inférieur à celui des villes-centres. Cependant, l'évolution est favorable au périurbain proche depuis 1984 : le revenu moyen par foyer fiscal y a progressé de 5,5% environ, alors qu'il a stagné dans les communes de banlieue et reculé dans les villes-centres. Ces dernières ont un faible revenu communal par foyer fiscal mais, en tenant compte de la petitesse des ménages, le revenu par personne est au même niveau que celui de l'ensemble (petites aires urbaines) ou légèrement supérieur (grandes aires urbaines). Il est néanmoins en recul de 5 à 7% depuis 1984. Le contraste avec l'enrichissement des couronnes périurbaines proches est fort. Quant aux couronnes périurbaines éloignées, elles ont le revenu moyen le plus faible si l'on tient compte de la taille des ménages, et ce malgré une amélioration sensible depuis 1984, puisque leur taux d'évolution est du même ordre que celui des ceintures périurbaines proches.

Ces situations demandent à être déclinées par aires urbaines. La carte 1 montre, pour l'aire urbaine de Dijon, l'opposition entre périurbain proche et lointain, ainsi que l'hétérogénéité du pôle urbain. La figure 1, pour l'aire urbaine de Bordeaux, confirme l'inégalité entre communes de banlieue : les plus proches sont pauvres alors que des banlieues excentrées sont plus aisées, comme la couronne périurbaine proche. La figure 2 montre que, à Toulouse, la répartition du revenu selon la distance présente une courbe en U inversé comparable à celle de Bordeaux, mais avec

ici une ville-centre plus grande, qui inclut des quartiers populaires qui seraient des communes autonomes dans l'aire bordelaise, ce qui explique la faiblesse du revenu de Toulouse intra-muros. Cet exemple montre que l'utilisation de moyennes communales peut être discutable, ce qui nous amène à examiner la répartition des groupes sociaux.

La répartition des groupes sociaux

Le tableau 2 montre, sur les exemples de Bordeaux, Dijon et Toulouse, que la répartition des groupes sociaux est le corollaire de celle des revenus. Soulignons, à Bordeaux comme à Toulouse, la décroissance avec l'éloignement de la ville-centre de la part des cadres parmi les salariés et la croissance de celle des ouvriers (cf. également la carte 2 pour l'exemple de Dijon). La part des cadres diminue plus vite que n'augmente celle des ouvriers (qui résistent mieux dans les pôles urbains). La figure 3 confirme, pour Bordeaux, la décroissance avec la distance du rapport entre le nombre de cadres et d'ouvriers. La figure 4 montre que c'est moins vrai pour Toulouse (particulièrement en 1999) où la ville-centre compte des quartiers ouvriers. Le tableau 2 montre aussi les différences entre les couronnes périurbaines proche et lointaine. A Dijon par exemple, alors que le périurbain proche compte en 1999 près de 2 ouvriers pour 1 cadre, le périurbain lointain regroupe presque 5 ouvriers pour 1 cadre. Au total, on observe bien à l'échelle de l'aire urbaine le tri spatial prédit par la théorie.

Le calcul d'indices de dissimilarité entre cadres et ouvriers en 1982 et 1999 montre l'évolution de la ségrégation spatiale (colonnes de droite du tableau 2). Dans les trois aires urbaines, elle s'est amplifiée. A Bordeaux, il faudrait déplacer, en 1999, 33% des cadres entre communes de l'aire urbaine pour obtenir une répartition uniforme cadres / ouvriers, contre 29% en 1982. Néanmoins, la ségrégation baisse dans le périurbain lointain et, sauf à Bordeaux, dans le périurbain proche. L'intensification globale de la ségrégation dans les trois aires urbaines semble donc être due à une ségrégation accrue dans les pôles urbains et peut-être à une stratification plus grande entre zones plus homogènes.

La poursuite de cette investigation pourrait fournir des éléments de connaissance utiles aux décisions publiques d'aménagement du territoire : la répartition des groupes sociaux dans le monde urbain et rural (90% des communes périurbaines sont rurales) est un élément important des politiques de solidarité et de redistribution spatiale. Pour cela, il faudra étudier d'autres dimensions de la ségrégation, à un niveau d'analyse plus fin que les communes, et utiliser les nouvelles sources de données fiscales.

Jean Cavailhès, INRA UMR CESAER, Dijon - Harris Selod, INRA LEA, Paris
Jean.Cavailhes@enesad.inra.fr - Harris.Selod@ens.fr

Pour en savoir plus

Cavailhès, J. (2004). *Extension des villes et périurbanisation*. In : Maurel, F. ; Perrot, A. ; Prager, J.P. ; Puig, J.C. ; Thisse, J.F. "Villes et Economie", Institut des Villes (à paraître).

Schmitt, B. ; Perrier-Cornet, P. ; Blanc, M. ; Hilal, M. (1998). *Les campagnes et leurs villes*, INRA-INSEE, Contours et Caractères, 203 p.

Selod, H. (2004). *La mixité sociale économique*. In : Maurel, F. ; Perrot, A. ; Prager, J.P. ; Puig, J.C. ; Thisse, J.F. "Villes et Economie", Institut des Villes (à paraître).

Tabard, N. (1993). Des quartiers pauvres aux banlieues aisées : une représentation sociale du territoire, *Economie et Statistique*, n° 270, pp 5-22.

Diffusion, abonnement : INRA Éditions, route de Saint-Cyr, 78026 Versailles Cedex France

Tél : 01 30 83 34 06 - Télécopie : 01 30 83 34 49

Abonnement d'un an (6 nos) : France 24 € ; Étranger 29 €. Paiement à l'ordre du régisseur INRA Éditions

Dépôt légal : 4ème trimestre 2003. Commission Paritaire n° 2147 ADEP.

Réalisation et impression : Suzanne Jumel et Jacky Debret, INRA ESR 65 Boulevard de Brandebourg, 94205 Ivry Cedex.

Tableau 1. Différences de revenu et spécialisation socioprofessionnelle par type d'aire urbaine

Type d'aire urbaine	Revenu net imposable moyen par foyer fiscal (RNEF) par rapport au RNEF moyen de l'aire urbaine		Taille moyenne des ménages	Revenu net imposable moyen par foyer fiscal		Part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les salariés (en %)		Nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures rapporté au nombre d'ouvriers	
	1984	1999		1999 ¹	1999 (k€)	évolution 84-99 (%)	1982	1999	1982
Aire urbaine de Paris									
Ville de Paris	1,07	1,21	1,91	24,0	+20,0	24,2	37,7	1,26	3,38
Reste du pôle urbain	0,98	0,94	2,57	18,6	+2,2	13,8	19,4	0,48	0,94
Périurbain proche	1,02	0,99	2,82	19,6	+2,9	12,4	16,0	0,38	0,69
Périurbain lointain	0,88	0,84	2,69	16,7	+1,3	9,2	11,8	0,21	0,38
Ensemble de l'aire urbaine	1,00	1,00	2,43	18,7	+6,2	15,9	22,4	0,58	1,16
Ville-centre de plus de 100 000 habitants									
Villes-centres	0,97	0,92	2,13	13,6	-4,9	11,4	16,9	0,36	0,74
Reste des pôles urbains	1,04	1,05	2,58	15,5	+0,4	9,6	13,7	0,26	0,51
Périurbain proche	1,05	1,12	2,80	16,5	+5,8	8,4	12,6	0,21	0,46
Périurbain lointain	0,87	0,91	2,72	13,5	+4,1	5,6	9,1	0,11	0,26
Ensemble des aires urbaines	1,00	1,00	2,43	14,8	-0,4	10,0	14,4	0,28	0,55
Ville-centre de moins de 100 000 habitants									
Villes-centres	0,99	0,94	2,28	12,8	-6,7	7,9	10,4	0,20	0,32
Reste des pôles urbains	1,03	1,05	2,60	14,3	+0,6	6,6	9,2	0,15	0,27
Périurbain proche	1,04	1,12	2,72	15,2	+5,4	6,2	9,2	0,14	0,28
Périurbain lointain	0,90	0,97	2,65	13,0	+5,4	4,8	7,4	0,09	0,19
Ensemble des aires urbaines	1,00	1,00	2,46	13,8	-1,7	7,1	9,6	0,17	0,29

Moyennes calculées sur l'ensemble des aires urbaines françaises non polarisées par une ville-centre étrangère.

La couronne périurbaine proche est constituée de la moitié des communes périurbaines la plus proche à vol d'oiseau du pôle urbain, le complément étant la couronne périurbaine lointaine.

¹ La taille des ménages a diminué d'environ 10% entre 1982 et 1999.

² Euros constants de 1999

Source : Insee, recensement de population de 1999 et revenu fiscal des ménages 1984-1999 (DGI)

Aire urbaine de Dijon (1999)

Carte 1 – Rapport ouvriers / cadres et catégories sociales supérieures

Carte 2 – Revenu net imposable par foyer fiscal

Source : Insee, recensement de population de 1999 et revenu fiscal des ménages 1999 (DGI)

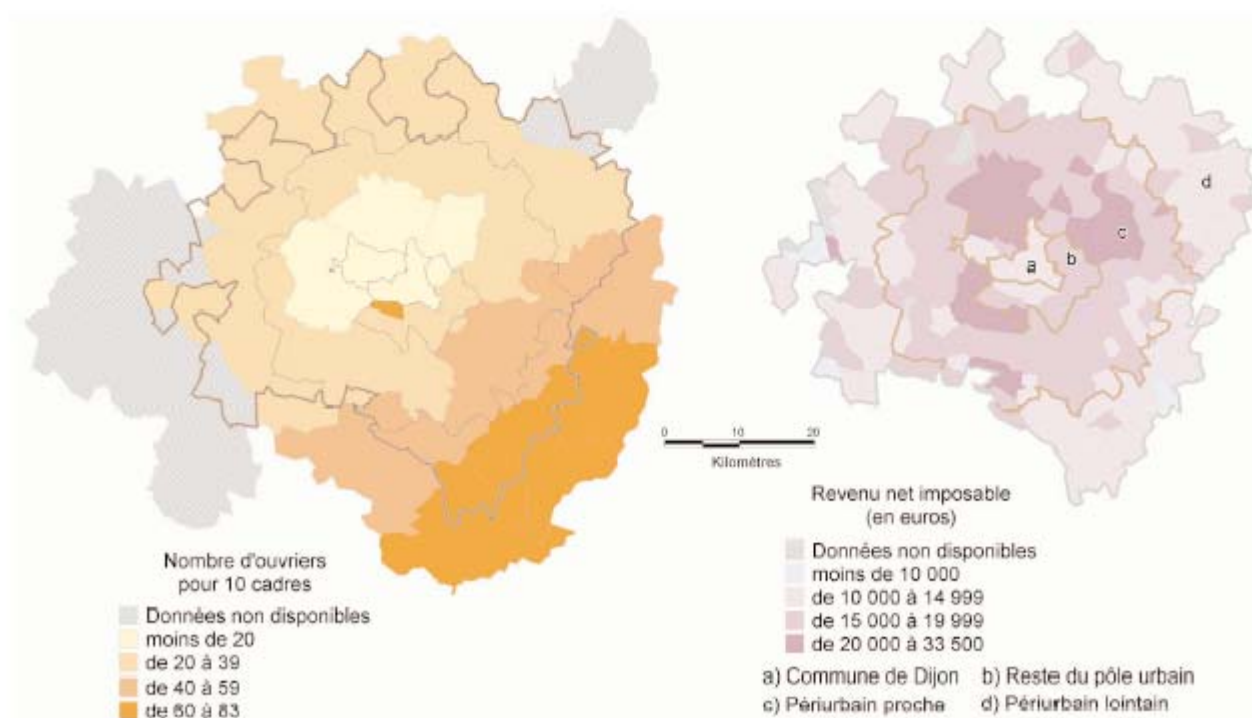


Tableau 2. La ségrégation résidentielle des cadres et des ouvriers à Bordeaux, Dijon et Toulouse

Nom de l'aire urbaine	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les salariés (%)		Part des ouvriers parmi les salariés (%)		Indice de dissimilarité entre cadres et ouvriers* (%)		Sens de variation de l'indice 1982-99
	1982	1999	1982	1999	1982	1999	
Bordeaux : ville-centre	14,8	22,0	27,1	17,2			
Reste du pôle urbain	10,5	14,0	32,0	22,8	22	25	+
Périurbain proche	5,9	9,3	44,7	33,2	24	26	+
Périurbain lointain	4,4	6,3	51,6	40,3	28	22	-
Ensemble de l'aire urbaine	10,8	14,8	33,1	23,9	29	33	+
Dijon : ville-centre	11,9	16,9	30,4	22,4			
Reste du pôle urbain	9,8	12,6	33,8	26,9	15	19	+
Périurbain proche	10,1	13,4	37,2	26,4	37	35	-
Périurbain lointain	5,6	7,9	52,7	38,7	44	33	-
Ensemble de l'aire urbaine	10,6	14,4	33,7	25,6	24	27	+
Toulouse : ville-centre	14,0	21,8	26,5	18,5			
Reste du pôle urbain	13,0	19,0	28,0	19,2	13	16	+
Périurbain proche	8,9	14,4	38,6	24,8	33	27	-
Périurbain lointain	6,0	9,3	45,1	31,4	28	23	-
Ensemble de l'aire urbaine	12,6	18,9	29,4	20,4	22	24	+

* Pourcentage de cadres ou d'ouvriers qu'il faudrait déplacer pour obtenir un mélange uniforme des deux catégories dans la zone considérée. L'unité géographique retenue pour le calcul de l'indice est la commune. Un indice unique est calculé pour l'ensemble des communes d'un pôle urbain.

Source : Insee, recensement de population de 1982 et 1999

Figure 1 – Revenu par foyer fiscal en 1999 dans l'aire urbaine de Bordeaux

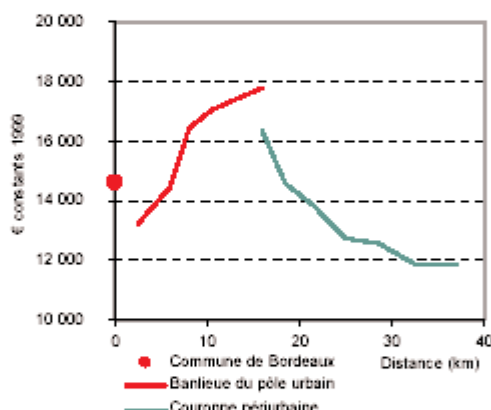


Figure 2 – Revenu par foyer fiscal en 1999 dans l'aire urbaine de Toulouse

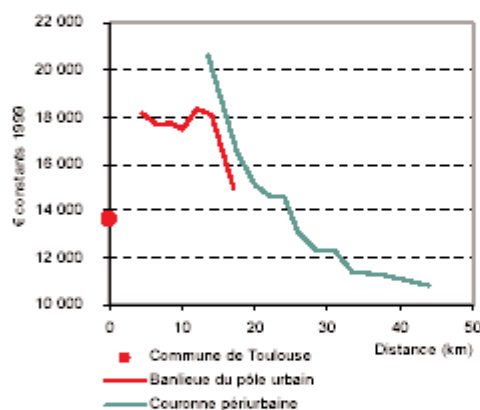


Figure 3 – Rapport cadres / ouvriers en 1999 dans l'aire urbaine de Bordeaux

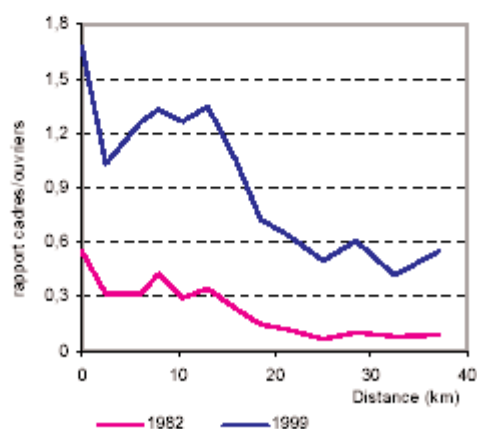
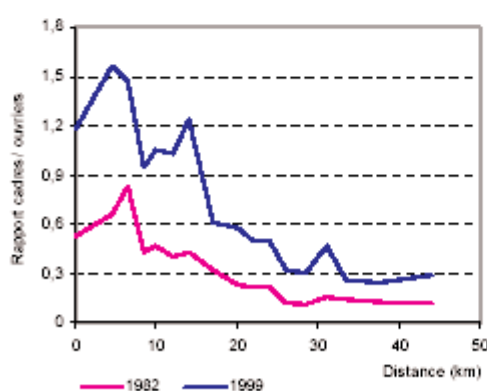


Figure 4 – Rapport cadres / ouvriers en 1999 dans l'aire urbaine de Toulouse



Source : Insee, recensement de population de 1982 et 1999, revenu fiscal des ménages 1999 (DGI)